



CASR NEWS

La lettre d'information des retraités sportifs

N°2 - 23 juin 2020

Bonsoir à toutes et à tous

Verrions-nous la fin du tunnel ?

La fédération vient de m'envoyer un flash info qui nous autorise à reprendre nos activités.

Toutes ? Oui, toutes car restent interdits les sports de combat et de contact et nous ne sommes pas concernés.

Voici donc, une première porte ouverte.

Elle permet de reprendre toutes nos activités de plein air.

Reste, cependant, une seconde porte. Pour l'instant, nous n'avons pas l'autorisation d'accéder aux locaux municipaux ou communautaires. (Je vais me renseigner).

Bien sûr, cela concerne au premier chef l'administration du club car, vous imaginez bien que l'on ne peut pas relancer une machine de 500 adhérents d'un simple claquement de doigt et si les membres du bureau n'ont pas accès au local de St Anthelme cela va être difficile.

Les responsables d'activités et les animateurs ne manqueront pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Cependant

En toutes circonstances, les gestes barrières et règles sanitaires instaurées par le gouvernement devront être strictement respectées. Si un seul cas de contamination devait être constaté **DANS LE CLUB**, je suspendrais **IMMEDIATEMENT** toutes les activités.

Que chacune et chacun prennent ses responsabilités.

Malgré tout, il s'agit là d'une bonne nouvelle et je souhaite vous retrouver toutes et tous en bonne santé

Bien amicalement

René Herdalot